

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION SÉJOURS ÉTÉ 2025

À rapporter à l'accueil de la Maison de l'enfance et de la jeunesse **le 26 mars pour les séjours du mois de juillet et le 28 mars pour les séjours du mois d'août.**

Avec un acompte de 50€. Il sera perdu en cas de désistement.

Les tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial. Toute personne ne fournissant pas les justificatifs se verra facturer le séjour au QF le plus important.

Fiche de pré-inscription

Nom, prénom de l'enfant	<input type="text"/>		
Date de naissance	<input type="text"/>	Âge	<input type="text"/>
Nom, prénom du responsable légal	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
N° d'allocataire CAF, MSA ou SNCF	<input type="text"/>		
Quotient familial CAF	<input type="text"/>		
Je communique et autorise l'utilisation des données suivantes :			
Téléphone	<input type="text"/>	Portable	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>		

Inscription selon l'âge de l'enfant (prévoir deux choix, par ordre de préférence)

	Intitulé du séjour	Dates
Choix n°1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Choix n°2	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date et signature du responsable légal :

Commission d'attribution des places le mardi 8 avril 2025

Confirmation d'inscription aux séjours :

- Si votre enfant est retenu, il vous faudra récupérer le dossier santé à la Maison de l'enfance et de la jeunesse à partir du **jeudi 10 avril 2025**
- Vous aurez du **mardi 20 au mercredi 28 mai 2025** pour ramener celui-ci complet à la Maison de l'enfance et de la jeunesse (service séjours) avec le solde du paiement.
- Passé ces dates, votre place sera proposée à une autre famille en fonction de la liste d'attente.

Contact

Maison de l'enfance et de la jeunesse

1, Promenade de la Crau - Résidence Le Jardin d'Ariane
Téléphone : 08000 13140

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Le mardi de 12h à 18h
Dossier suivi par Loetitia Soliveres.